

GYMNASE CAMUS

Le Gymnase

- L'accès s'effectue de façon habituelle par la porte vitrée ;
- L'utilisation du gel hydro-alcoolique est obligatoire et disponible à l'entrée de la piste ;
 - Un marquage au sol indique le sens de circulation pour éviter les croisements de personnes
- Selon la circulaire du 31 mai 2020 de la préfecture, l'accès aux vestiaires n'est pas possible pour le moment ;
- Les pratiquants doivent arriver en tenue de pratique (Sauf chaussures) et doivent poser les manteaux et chaussures à l'intérieur de la salle de pratique.
- Les agents procèdent au nettoyage des espaces en respectant les mesures de précaution et de protection (limiter les personnes en charge de la désinfection et les contacts, veiller au port de gants...), il est donc important de limiter le nombre de personnes dans cet espace.
- Après la pratique, les utilisateurs doivent sortir par l'issue de secours à gauche de la salle.
- Pour Rappel, les issues de secours ne doivent être utilisées que pour sortir, elle ne doivent en aucun cas être utilisées autrement (blocage de porte pour de l'aération) ;

Le club housse à l'étage

- L'accès s'effectue de façon habituelle par la porte vitrée et est limité à 2 personnes avec une montée alternée par l'unique escalier ;
- L'utilisation du gel hydro-alcoolique est obligatoire et disponible à l'entrée de la piste ;
 - Un marquage au sol indique le sens de circulation pour éviter les croisements de personnes
- Après la pratique, les utilisateurs doivent sortir par l'issue de secours à gauche de la salle.
- Pour Rappel, les issues de secours ne doivent être utilisées que pour sortir, elle ne doivent en aucun cas être utilisées autrement (blocage de porte pour de l'aération) ;

Circulation des Usagers
Circulation Membres du bureau

